

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 72 Etude critique des grands courants pédagogiques			
Code	PEPS3B72PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Catherine FIASSE</b> (catherine.fiasse@helha.be) HELHa Gosselies <b>Carine LEPORCQ</b> (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Jean-Pol LAUWENS</b> (jean-pol.lauwens@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

A travers l'étude critique des grands courants pédagogiques, l'étudiant sera amené à situer sa propre action en référence au patrimoine pédagogique.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable d'analyser et de critiquer les différentes dimensions du patrimoine pédagogique et de questionner sa pratique au regard de celles-ci.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B72PSA      Étude critique des grands courants pédagogiques      30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B72PSA      Étude critique des grands courants pédagogiques      10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude critique des grands courants pédagogiques			
Code	6_PEPS3B72PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE ( <a href="mailto:catherine.fiasse@helha.be">catherine.fiasse@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à :

- Porter un regard critique sur les grands courants pédagogiques pour en dégager des pistes de réflexion utiles à la fonction enseignante.
- Prendre conscience des apports multiples apportés par les différents courants.

Il compte pour 100% de cette UE.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours vise le développement des compétences suivantes :

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - o S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - o Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie
    - Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- o Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- o Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- o Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

A travers l'étude critique des grands courants pédagogiques, l'étudiant sera amené à situer sa propre action en référence au patrimoine pédagogique, en prenant conscience des apports multiples apportés par les différents courants et pédagogues. Il lui sera également demandé de porter un regard critique sur les grands courants pédagogiques pour en dégager des pistes de réflexion utiles à son métier d'enseignant.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours sera subdivisé en 3 grandes thématiques, à savoir :

- Les grands courants pédagogiques;

- Les pédagogies alternatives;
- Et aujourd'hui ? Développer un regard critique.

### Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Vidéos, textes, témoignages
- Intégration des informations dans sa pratique de classe
- Mise en pratique de certaines pédagogies via la conception d'ateliers pratiques

### Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé à la demande de l'étudiant.

Séances de questions-réponses.

### Sources et références

- Deny, M. & Pigache, A.-C. (2017). Le grand guide des pédagogies alternatives. Paris : Eyrolles.
- Moussy, B. (2016). Les pédagogues dans l'histoire. Entre inventions et continuité. Lyon : Chronique sociale.
- Pourtois, J.-P., Desmet, H. (2002). L'éducation postmoderne. Paris : Presses Universitaires de France
- Vienneau, R. (2017). Apprentissage et enseignement. Théorie et pratiques (3ème édition). Montréal : Chenelière Education.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus de cours  
 Sites internet  
 Textes complémentaires  
 Livres et manuels  
 Matériel didactique

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'examen écrit vaut pour 100% des points.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel

examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).